

**COMPTE RENDU
COMITE SYNDICAL**

Séance du : 14 novembre 2018

Date de convocation : 29 octobre 2018

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 25

Nombre de délégués syndicaux présents avec voix : 17

Nombre de délégués syndicaux absents : 8

Nombre de votants : 17

L'an deux mille dix-huit, le quatorze novembre à 18 heures, le Comité Syndical du PETR Cœur des Hauts de France, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux à Péronne sous la présidence de Philippe CHEVAL,

Membres présents votants :

- . **CC de Haute Somme** : Guy BARON – Jean Marie BLONDELLE – Dominique CAMUS – Maryse FAGOT – Eric FRANCOIS – Arnold LAIDAIN – Jacques VANOYE (représentant Valérie KUMM)
- . **CC de l'Est de la Somme** : Christian AVY – Françoise RAGUENEAU (représentant Frédéric LECOMTE) – Bertrand VERMANDER – Jean Marc WISSOCQ
- . **CC Terre de Picardie** : Gérard CARON – Philippe CHEVAL – Bruno ETEVE (représentant Michel GUILBERT) – Daniel MANNENS – Chantal ROUVROY (représentant Robert BILLORE) – Régis VENTELON

Titulaires absents excusés : Valérie KUMM (représentée par J. VANOYE) – Philippe VASSANT – Claude COULON – Julie CODRON – Vincent JOLY – Frédéric LECOMTE (représenté par F. RAGUENEAU) – André SALOME – Robert BILLORE (représenté par C. ROUVROY) – Michel GUILBERT (représenté par B ETEVE)

Délégués suppléants présents non votants : Anne Marie HARLE

Suppléants absents excusés : Jérôme DEPTA – Nicolas PROUSEL – Magali CRAPPIER – Thierry LINEATTE – Françoise MAILLE – Philippe SY

Secrétaire de séance : Jean Marie BLONDELLE

Ordre du jour :

Finances

- Débat d'Orientation Budgétaire / exercice 2019
- Création d'un budget annexe « Office de Tourisme »

Aménagement – mobilité – cadre de vie

- Désignation d'un membre titulaire et suppléant issus de la CAO du PETR pour siéger à la CAO du groupement de commande fédéré par la FDE / PCAET (annule la précédente désignation des membres, décision retracée au sein de la délibération du 30/05/2018)

Questions diverses

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Le Comité Syndical a désigné à l'unanimité Monsieur Jean-Marie BLONDELLE, secrétaire de séance.

Les membres du comité syndical ont été destinataires du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 05 septembre 2018. Aucune remarque n'est aujourd'hui formulée quant à son contenu.

- ✓ Le procès-verbal est validé à l'unanimité des membres présents.

1 – Débat d'Orientation Budgétaire – exercice 2019

Le Président donne lecture du Rapport d'Orientation Budgétaire qui avait été envoyé préalablement à chacun des membres du comité.

Il est par ailleurs précisé qu'à la demande de Jacques VANOYE, lors du prochain comité syndical, un compte rendu annuel des résultats du service « Economie » du PETR sera présenté.

- ✓ Le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2019 dont une synthèse est annexée au procès-verbal.

Le budget primitif 2019 sera présenté lors du comité syndical du 12 décembre 2018.

2 - Création d'un budget annexe « Office de Tourisme »

Par délibération du 30/05/2018, les élus du PETR ont souhaité voir les compétences élargies à la promotion touristique. Les EPCI membres ont approuvé cette décision par délibération.

Afin de pouvoir gérer les fonds dédiés et dans un souci de transparence, il est proposé de créer un budget annexe lié à cette nouvelle compétence et d'autoriser le Président à signer tous les documents découlant de cette décision.

- ✓ Le Comité Syndical, à l'unanimité :
- Approuve la création d'un Budget Annexe « Promotion du tourisme » non assujetti à la TVA, selon l'instruction budgétaire et comptable M14
- Précise que le budget sera voté par chapitre
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents découlant de cette décision.

3 - Désignation d'un membre titulaire et suppléant issus de la CAO du PETR pour siéger à la CAO du groupement de commande fédéré par la FDE / PCAET (annule la précédente désignation des membres, décision retracée au sein de la délibération du 30/05/2018)

Lors du comité du 30 mai 2018, une délibération avait été prise pour adhérer au groupement de commande / PCAET. Dans ce cadre, avaient été désignés pour siéger au sein de la CAO de ce groupement : Jean-Dominique PAYEN titulaire et Bruno ETEVE suppléant.

Or, les membres désignés par l'organisme délibérant pour siéger au sein de la CAO d'un groupement de commande doivent être choisis parmi les membres ayant voix délibérative de la CAO du PETR.

Par conséquent, il est nécessaire d'annuler cette décision et de procéder à une nouvelle désignation.

Pour mémoire, les membres de la CAO élus par délibération du 26 avril 2017 sont :

- Pour les membres titulaires : Vincent JOLY – Robert BILLORE – Jean Marie BLONDELLE – Claude COULON – Gérard CARON membres titulaires de la commission d'appel d'offres ;
 - Pour les membres suppléants : Arnold LAIDAIN – Christian AVY – Hervé FRIZON – Guy BARON – Régis VENDELON membres suppléants de la commission d'appel d'offres.
- ✓ Le Comité Syndical, à l'unanimité, désigne Jean-Marie BLONDELLE titulaire et Gérard CARON suppléant, appelés à siéger au sein de la CAO du groupement de commande organisé et fédéré par la FDE.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Jean-Marie BLONDELLE
Secrétaire de séance



Philippe CHEVAL
Président



